



AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° 511347– KFW

Fourniture et installation des systèmes de comptage et monitoring de l'énergie au profit de 65 établissements publics

Pays : Tunisie

Projet : Transition Énergétique dans les Etablissements Publics

Juin 2024

AOI : 511347– KFW

Le Gouvernement Tunisien a reçu un financement de KfW pour financer le coût du Projet Transition Énergétique dans les Etablissements Publics (TEEP), et à l'intention d'affecter une partie du produit aux paiements au titre des contrats pour la fourniture et l'installation des systèmes de comptage et monitoring de l'énergie au profit de 65 établissements publics, répartis-en 8 lots comme suit :

Lot	Secteur	Nombre de Projets des systèmes de comptage et de monitoring de l'énergie
Lot 1	Santé	7
Lot 2	Santé	6
Lot 3	Santé/Enseignement supérieur	7
Lot 4	Santé	6
Lot 5	Santé/Enseignement sup/justice	6
Lot 6	Santé/Enseignement sup	11
Lot 7	Administration	11
Lot 8	Santé/Enseignement sup	11

Ces contrats seront financés conjointement avec le Fonds de Transition Énergétique (FTE).

Le processus d'appel d'offres sera régi par les directives de la KfW.

L'Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Énergie (ANME) sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour la fourniture et l'installation des systèmes de comptage et monitoring de l'énergie au profit de 65 établissements publics.

L'Appel d'Offres sera mené au moyen de la procédure d'Appel d'Offres International avec les qualifications spécifiées dans les lignes directrices de KfW en matière de passation de marchés ("lignes directrices de KfW").

Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de :

L'Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Energie

teep@anme.nat.tn

Un ensemble complet de documents d'Appel d'offres est disponible pour les Soumissionnaires intéressés au Siège de l'ANME (1, Rue du Japon – Cité administrative – Montplaisir Tunis) pendant les horaires administratifs du travail ou à télécharger gratuitement du site de l'ANME : www.anme.tn

Les documents d'appel d'offres reçus de l'Acheteur ne sont pas transférables.

Les Offres doivent être livrées à l'adresse indiquée dans la clause 22.1 des IS du document d'appel d'offres au plus tard le **14 Août 2024 à 10h**. Les Soumissions tardives seront rejetées.

Les Soumissions seront ouvertes en séance publique en présence des représentants désignés des Soumissionnaires.

Toutes les soumissions doivent être accompagnées de Garantie(s) de Soumission.
